

Marc Leblanc

De: Maxime Groleau <mgroleau@ridt.ca>
Envoyé: 20 mars 2023 10:37
À: Alex-Ann PELLETIER; Chantal BOUCHARD; Claudine CASTONGUAY; Denis MOREAU; Denise DUBÉ; Dominique MICHAUD; Francine BEAULIEU; Francis OUELLET; Isabelle CARON; Julie VAILLANCOURT; Linda CLOUTIER; Marc LEBLANC; Michael MARMEN; Municipalité Auclair; Municipalité Dégelis; Municipalité Rivière-Bleue; Municipalité St-Jean-de-la-Lande; Municipalité St-Juste-du-Lac; Municipalité St-Marc-du-Lac-Long; 'Municipalité Témiscouata-sur-le-Lac'; Simon GRENIER; tresorier@saintjeandelalande.ca
Cc: Jacinthe POTVIN; Jean-François MARTIN; Gilles CARON
Objet: Informations en lien avec la RIDT
Pièces jointes: Aide-mémoire 2023-2024 complet.pdf; Modèle courrier agriculteur 2023-03.pdf

Bonjour à tous et toutes,

Vous trouverez dans ce courriel différentes informations en lien avec les activités de la RIDT

- ✓ États financiers vérifiés au 31 décembre 2022
- ✓ Aide-mémoire de collecte 2023-2024
- ✓ Collecte des encombrants - Juillet 2023
- ✓ Affiches explicatives pour le tri des matières « Ici on trie. »
- ✓ Projet-pilote – Dépôts pour les plastiques agricoles
- ✓ Projet - Collecte sur inscription du vieux métal ou vieux véhicules directement chez les citoyens
- ✓ Ménage du printemps et accès aux dépôts municipaux
- ✓ Récipients de cuisine, chaudières, composteurs et pièces de rechange

- **États financiers vérifiés au 31 décembre 2022**

RCGT est en train de finaliser les états financiers de la RIDT pour l'année 2022.

Il reste quelques ajustements à faire afin d'enlever l'opinion avec réserve émise l'année dernière et prendre en compte la nouvelle norme pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280), soit pour notre lieu d'enfouissement technique.

Dès qu'ils sont disponibles, dans les prochains jours, nous vous les transmettrons avec le fichier consolidé.

Le conseil d'administration de la RIDT se réunira le 29 mars prochain pour en prendre connaissance et les adopter.

- **Aide-mémoire de collecte 2023-2024**

Les nouveaux aide-mémoires de collecte sont presque prêts et **ils seront envoyés dans toutes les boîtes aux lettres de la région vers la fin de la semaine prochaine (29 ou 30 mars).**

Comme chaque année, si vous souhaitez en recevoir des copies supplémentaires pour vos résidents saisonniers, contactez Jacinthe à la RIDT (418-853-2220 poste 1) et nous vous en ferons parvenir.

Je vous joins une copie de la nouvelle version et celle-ci est aussi téléchargeable sur notre site web.

<https://ridt.ca/trucs-et-astuces/communication/>

AIDE-MÉMOIRE 2023-2024

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1	1	2	3	4	5	6	1	2	3					
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
30																				

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1	1	2	3	4	5									
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	5	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																			

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4				1	2					
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30

JANVIER 2024							FÉVRIER 2024							MARS 2024						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1														
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	5	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30

COLLECTE ORDURES

COLLECTE RECYCLAGE

écocentre		Squatoc		Pohénganook		
Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Cabano) 854-7318 53, route 232 Est		855-5484 90, route 295 Nord		893-2571 480, rue du Parc Industriel		
PERIODE ESTIVALE 17 août 2023 au 20 novembre 2023	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Ferme	8h à 12h 13h à 16h	Ferme	13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h	8h à 12h 13h à 16h
PERIODE HYVERNALE 17 novembre 2023 au 11 avril 2024	Ferme	Ferme	Ferme	Ferme	Ferme	8h à 12h 13h à 16h
Dépôts et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295						
PERIODE ESTIVALE 17 août 2023 au 20 novembre 2023	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	13h à 16h		8h à 12h et 13h à 16h			8h à 12h
PERIODE HYVERNALE 17 novembre 2023 au 11 avril 2024	13h à 16h		8h à 12h et 13h à 16h			Ferme

Au Témiscouata, composter ça compte!



ridt.ca



RIOT ENVIRONNEMENT

Informations / Réclamations
1 866 769 7438 • 418 853 2220
info@ridt.ca



RIOT
RÉGION INTERMUNICIPALE DES ÉCOCENTRES
DE TÉMISCOUATA

• **Collecte des encombrants - Juillet 2023**

Pour 2023, il a été décidé de déplacer la collecte des encombrants au début du mois de juillet.

Le principe restera le même et les utilisateurs devront s'inscrire sur notre site web ou nous appeler entre le 1^{er} avril et le 15 juin 2023.

En faisant la collecte après le 1^{er} juillet, l'objectif est de permettre aux personnes ayant déménagé et aux propriétaires de résidences saisonnières de pouvoir bénéficier du service.

Ils devront quand même anticiper leur besoin pour s'inscrire avant le 15 juin.

Nous enverrons un feuillet d'information à la fin du mois de mai dans toutes les boîtes aux lettres, pour rappeler à tous le fonctionnement.

Le montage graphique de ce feuillet sera disponible sur notre site web, pour vos bulletins municipaux, dès le début du mois d'avril.

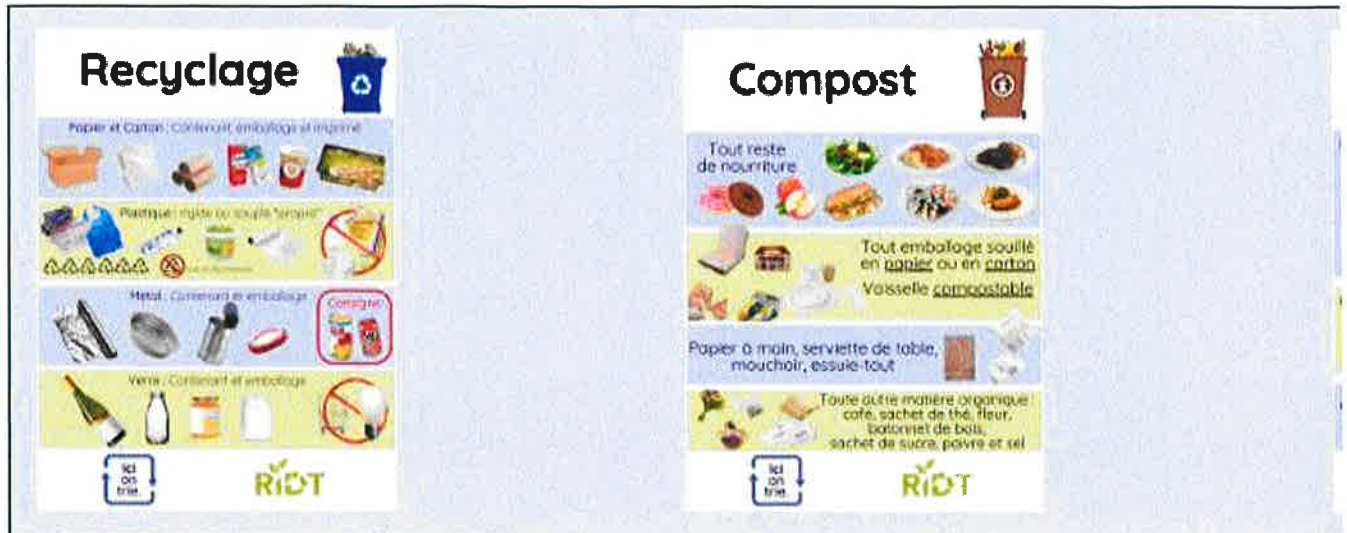
- **Affiches explicatives pour le tri des matières « Ici on trie. »**

Afin d'essayer d'améliorer le tri dans les entreprises, les événements ou les lieux publics, nous avons fait quelques affiches sur le thème « Ici on trie. »

Vous pouvez les télécharger facilement et les imprimer par la suite pour les utiliser comme vous le souhaitez.

N'hésitez pas à partager !

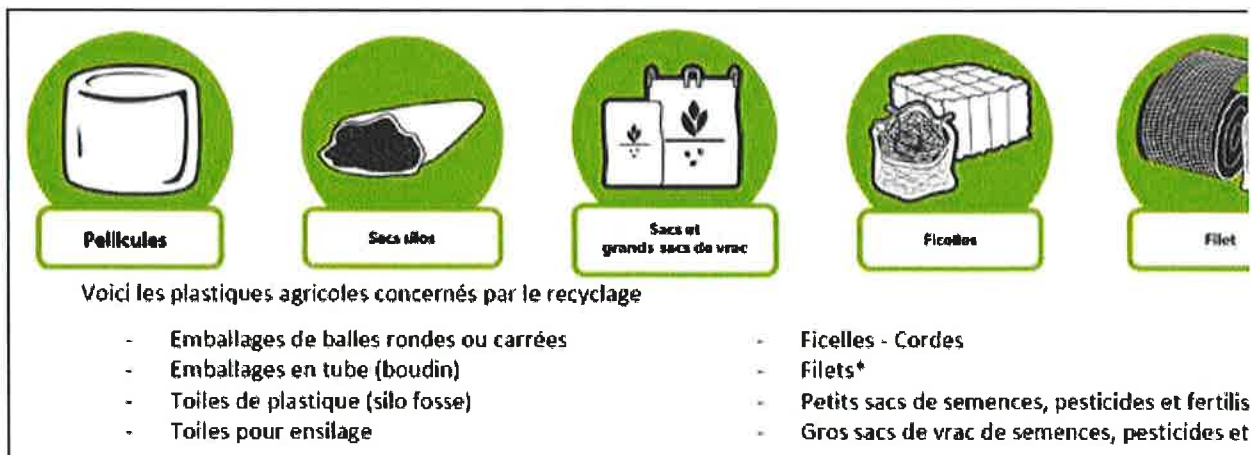
<https://ridt.ca/trucs-et-astuces/communication/>



- **Projet-pilote – Dépôts pour les plastiques agricoles**

Comme cela a déjà été mentionné, la RIDT a mis en place **un nouveau projet-pilote en collaboration avec l'UPA Témiscouata et Agri-Récup.**

Les agriculteurs peuvent maintenant participer gratuitement au recyclage des différents types de plastiques agricoles au lieu de les mettre aux déchets.



Une copie du courrier envoyé la semaine dernière à chaque agriculteur faisant partie de l'UPA est jointe à ce courriel.

Tous les détails sur notre site web <https://ridt.ca/nouveau-projet-pilote-pour-le-recyclage-des-plastique-agricole/>

Pour toutes informations ou pour participer, il leur suffit de contacter Maxime Groleau à la RIDT au 418-853-2220 poste 2

- **Projet - Collecte sur inscription du vieux métal ou vieux véhicules directement chez les citoyens**

Le conseil d'administration de la RIDT a mentionné la problématique de dépôts de vieux métaux ou vieux véhicules plus ou moins importants dans les municipalités du Témiscouata.

Pour les municipalités qui le souhaitent, en collaboration avec la RIDT, un projet pourrait être mis en place pour essayer de faire nettoyer ces différents endroits.

L'idée générale serait que les municipalités contactent et incitent/obligent les propriétaires de terrain qui ont ces amas de vieux fer à s'inscrire à un circuit de collecte.

Une entreprise spécialisée, de type JM Bastille ou autres, irait faire les collectes à ces endroits précis.

L'argent recueilli par la vente de ce métal sur chaque municipalité serait reversé à un organisme qui aura été choisi par la municipalité et les propriétaires concernés.

Bien entendu, il s'agit d'une idée à travailler et à ajuster mais si des municipalités sont intéressées par un projet de ce type, nous vous invitons à contacter Maxime Groleau avant la fin-avril pour commencer à en discuter.

L'objectif est de trouver le meilleur moyen pour aider les propriétaires à faire ce genre de « ménage ». D'autres alternatives pourraient aussi être trouvées comme de publiciser les noms des « ferrailleurs » plus locaux.

- **Ménage du printemps et accès aux dépôts municipaux**

Les beaux jours commencent à arriver et d'ici quelques semaines, vos citoyens vont débiter leur ménage de printemps.

Il sera important que votre dépôt municipal pour les résidus verts, les branches et les résidus domestiques dangereux soit accessible et prêt à recevoir les différents matériaux.

Tous les résidus de déchaumage du gazon peuvent aller dans l'enclos des résidus verts, sans les sacs.

RÉSIDUS VERTS BRANCHES MATÉRIEAUX ACCEPTÉS

RÉSIDUS VERTS
Pelouse | Feuille morte
Résidu de fleur et de jardinage
Résidu de déchaumage
Terreau | Terre d'empotage
Copeau de bois naturel
Bran de scie de bois naturel

BRANCHES
Tronc d'arbre
Arbuste
Arbre de Noël
Résidu d'élagage
Résidu de taille d'arbre

Les résidus verts seront compostés évitant ainsi leur enfouissement.

Les branches seront broyées pour être compostées ou pour servir de combustible.

VIDEZ VOS SACS

**Ouvrez et enlevez les sacs.
Utilisez le bac à déchets pour laisser le site propre.
Ne déposez rien en dehors des enclos.**

MATÉRIEAUX INTERDITS

Reste alimentaire | Papier et carton
Cendre | Litière d'animaux
Déchet domestique | Déchet encombrant
Plante toxique ou malade

Souche
Accessoire décoratif dans les arbres
Matériaux de construction et rénovation
Matériaux de démolition

**Conservez ce lieu propre et respectez les consignes de tri pour assurer la présence à long terme de ce dépôt municipal.
Pour de grandes quantités de matières ou pour tout autre matériau, utilisez un des éco-centres.
Ce site est prévu pour de petites quantités provenant de chez les citoyens.**

Si vous pouvez demander à vos équipes municipales de **pousser au besoin les matériaux dans les enclos et nous aviser des besoins en collecte.**

Rappelons qu'il est important que chaque dépôt dispose d'une poubelle à proximité pour que les utilisateurs puissent y mettre leurs sacs qu'ils auront visé ou les autres déchets.

Les 4 écocentres de la RIDT seront ouverts selon l'horaire estival à partir du 17 avril prochain.



écocentre

Accès gratuit et sans limite aux écocentres pour tous les citoyens.

DÉGELIS
297, route 295 | 418 853-2172

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
PÉRIODE ESTIVALE	13h à 16h		8h à 12h et 13h à 16h			8h à 12h	PÉRIODE ESTIVALE
PÉRIODE HIVERNALE	13h à 16h		8h à 12h et 13h à 16h			Fermé	PÉRIODE HIVERNALE

- **Récipients de cuisine, chaudières, composteurs et pièces de rechange**

Normalement, chaque municipalité a déjà en main suffisamment d'équipements à donner aux citoyens qui veulent pour participer au tri des matières organiques.

Ces pièces sont aussi disponibles dans les 4 écocentres.

Si vous manquez d'équipements pour vos citoyens, contacter simplement la RIDT pour en demander d'autres, nous avons les quantités nécessaires en stock à Dégelis et nous irons vous les porter.

Le tout peut être donné gratuitement à tous ceux qui veulent participer, même s'ils en ont déjà eu l'été dernier.

N'hésitez pas à demander gratuitement des équipements supplémentaires pour le compostage ou le stockage pour vos matières organiques.



Composteur



Chaudière de 5 gallons



Récipient de cuisine



Tiges de fixation pour composteur



Aérateur

Bonne journée à tous et toutes.



Maxime GROLEAU

Directeur Général

www.ridt.ca

Téléphone (418) 853-2220 poste 2
ou 1-866-789-RIDT (7438)

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS 369, avenue Principale
DE TÉMISCOUATA Dégelis, Qc G5T 2G3

Fiers d'être un établissement attesté
du programme ICI on recycle +

Performance Three small recycling symbols in pink, yellow, and grey.





JOURNÉES DE COLLECTE



Auclair Mercredi	Saint-Michel-du-Squatec Lundi
Blencourt Lundi	Saint-Elzéar-de-Témiscouata Mardi
Dégelis Mercredi	Saint-Honoré-de-Témiscouata Lundi
Lac-des-Aigles Lundi	Saint-Louis-du-Ha! Ha! Mardi (à l'ouest de la 185) Jeudi
Lejeune Mercredi	Saint-Jean-de-la-Lande Vendredi
Packington Vendredi	Saint-Juste-du-Lac Mercredi
Pohénégamook Mardi	Saint-Marc-du-Lac-Long Vendredi
Rivière-Bleue Vendredi	Saint-Pierre-de-Lamy Lundi
Saint-Eusébe Mardi (de Résurrection à chemin des Erables)	Témiscouata-sur-le-Lac Jeudi Vendredi (route 232 ouest et chemin des Erables ouest)
Saint-Athanase Mardi	

CONGÉS FÉRIÉS

- Vendredi Saint : vendredi 7 avril 2023**
Déchets | Pas de changement de collecte
LET et écocentre Dégelis ouverts
- Lundi de Pâques : lundi 10 avril 2023**
Recyclage | Pas de changement de collecte
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés
- Fête des Patriotes : lundi 22 mai 2023**
Recyclage | Pas de changement de collecte
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés
- Fête nationale : samedi 24 juin 2023**
Aucune collecte prévue
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés
- Fête du Canada : samedi 1^{er} juillet 2023**
Aucune collecte prévue
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés

- Fête du Travail : lundi 4 septembre 2023**
Déchets | Pas de changement de collecte
LET et écocentre Dégelis ouverts
- Action de Grâce : lundi 9 octobre 2023**
Recyclage | Pas de changement de collecte
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés
- Noël : lundi 25 décembre 2023**
Déchets | Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Pierre-de-Lamy
Associés au vendredi 22 décembre 2023
Déchets | Blencourt, Lac-des-Aigles et Saint-Michel-du-Squatec
Reportés au mercredi 27 décembre 2023
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés
- Jour de l'An : lundi 1^{er} janvier 2024**
Recyclage | Saint-Honoré-de-Témiscouata et Saint-Pierre-de-Lamy
Associés au vendredi 29 décembre 2023
Recyclage | Blencourt, Lac-des-Aigles et Saint-Michel-du-Squatec
Reportés au mercredi 3 janvier 2024
Tous les écocentres et LET Dégelis fermés

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ENTRE LE 1^{er} AVRIL ET LE 15 JUIN 2023
au ridt.ca ou par téléphone 1 866 789-RIDT (7438)

UNE SEULE COLLECTE D'ENCOMBRANTS, PRÉVUE AU DÉBUT DU MOIS DE JUILLET 2023
Aucun matériel ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Pour s'inscrire :



VALORISER SES MATIÈRES ORGANIQUES

Les matières organiques peuvent représenter plus du tiers de nos poubelles.

Il est pourtant facile de ne pas les envoyer à l'entassement.



À LA MAISON

- Évitez le gaspillage alimentaire
- Nourissez vos animaux avec les restes de table
- Utilisez votre composteur pour les matières végétales
- Laissez le gazon coupé sur votre terrain
- Déchiquetez vos feuilles au sol ou faites-en du paillis

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Apportez vos résidus alimentaires à un point d'apport volontaire
- Déposez vos résidus verts à votre dépôt municipal ou à un écocentre

Au Témiscouata, composter ça compte!

AIDE-MÉMOIRE 2023-2024

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	
					1		1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	
2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10
9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17
16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24
23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31				25	26	27	28	29	30	
30																				

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	
							1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	5	6	7	8	9	10	11
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	12	13	14	15	16	17	18
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30																				

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
														31						

JANVIER 2024							FÉVRIER 2024							MARS 2024						
D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S		D	L	M	J	V	S	
1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6		1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	3	4	5	6	7	8	9
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	10	11	12	13	14	15	16
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	17	18	19	20	21	22	23
28	29	30	31				25	26	27	28	29			24	25	26	27	28	29	30
														31						

COLLECTE ORDURES
COLLECTE RECYCLAGE



	Témiscouata-sur-le-Lac (Quartier Calvaud)	Squatec 855-5484 90, route 235 Nord	Pohénégamook 893-2571 440, rue du Parc Industriel
PERIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	Lundi 8h à 12h 13h à 16h	Mardi Fermé	Mercredi 13h à 16h
PERIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024	Fermé	Fermé	Fermé
Dégelis et lieu d'enfouissement technique 853-2172 297, route 295	Lundi 8h à 12h	Mardi 8h à 12h	Mercredi 13h à 16h
PERIODE ESTIVALE 17 avril 2023 au 26 novembre 2023	Fermé	Fermé	Fermé
PERIODE HIVERNALE 27 novembre 2023 au 14 avril 2024	Fermé	Fermé	Fermé

Au Témiscouata, composter ça compte!



RIDT ENVIRONNEMENT

Informations | Réclamations
1 866 789-7438 • 416 853-2220
info.ridt.ca



RIJN B.V. / R.I.D.T. / R.I.D.T. / R.I.D.T.

VERRE

BAC DE RECYCLAGE

Contenants et emballages
Bouteille de jus, boisson gazeuse ou alcoolisée
Bouteille en verre clair ou coloré
Pot pour aliments ou divers produits

ÉCOCENTRE

Ampoule fluocompacte | Céramique | Évier de porcelaine | Miroir | Tube fluorescent | Vitré

BAC DE DÉCHETS

Ampoule à incandescence (bulbe standard)
Cristal | Fibre de verre | Pot Mason
Porcelaine et poterie | Pyrex | Vaiselle
Verre à boire



PAPIER ET CARTON

BAC DE RECYCLAGE

Contenants, emballages et imprimés
Boîte de carton ondulé ou plat | Boîte de savon à lessive
Boîte de crème glacée en carton | Boîte de mouchoirs
Boîte de céréales (sans le sac)

Carton de jus et de lait | Contenant Tetra Pak
Carton de jus individuel (sans la paille) | Verre en carton

Papier | Enveloppe (avec ou sans fenêtre) | Livre
Magazine | Papier journal | Annuaire téléphonique
Nappe en papier non souillée | Papier de soie
Sac en papier brun
Papier déchiqueté (dans un sac transparent)

BAC DE DÉCHETS

Autocollant | Carton enduit | Aluminium
Carton enduit de plastique | Couche
Emballage composé de plusieurs matières
Papier carbone | Papier hygiénique
Papier métallique | Papier mouchoir | Papier peint
Papier photo | Sac de nourriture pour animaux

**POINT D'APPORT VOLONTAIRE
DE MATIÈRES ORGANIQUES**
Vaisselle compostable | Papier et carton souillé
Papier essui-tout ou serviette en papier
Papier brun | Mouchoir | Boîte de pizza sole



PLASTIQUE SOUPLE

BAC DE RECYCLAGE

Sac d'épicerie ou de magasinage en plastique
Sac à pain | Sac de lait | Sac à sandwich
Soremballage de papier de toilette ou
de bouteilles, etc.]

**Mettre plusieurs sacs dans
un sac pour les regrouper,
puis nouer le sac de sacs.**

BAC DE DÉCHETS

Bâche de plastique | Ballon et jeu gonflable
Coutchouc | Emballage de balle de foie
Emballage de barre tendre ou chocolat
Emballage de biscuits
Emballage de nourriture pour animaux
Gant de latex | Guirlande et décoration de Noël
Nappe | Pellicule de plastique | Papier bulle
Sac de coussin | Sac d'épicerie réutilisable
Sac tissé | Sac en filet pour fruits et légumes
Sac de céréales | Saran Wrap™ | Toile de piscine



QUELQUES TRUCS POUR MON BAC À RECYCLAGE...

- Idéalement, déposez toutes les matières en vrac. Si vous devez utiliser un sac, mettez seulement des sacs transparents.
- Retirer les circulaires du Publ-Sac.
- Défaire et aplatir les boîtes de cartons.
- Enlever la styromousse des boîtes et le mettre aux déchets.
- Ne pas imbriquer les matières les unes dans les autres.
- Rincer légèrement et seulement si c'est sale.
- Égoutter les contenants.
- Laisser les étiquettes, les agrafes et les fenêtres en plastique.
- Laisser les bouchons de plastique sur les contenants.
- Rabattre les couvercles de métal vers l'intérieur ou les déposer séparément.

MÉTAL

BAC DE RECYCLAGE

Contenants et emballages
Assiette d'aluminium | Boîte de conserve
Cassette de boisson, jus ou bière
Papier d'aluminium propre ou sale (en boule)

BAC DE DÉCHETS

Clou et vis | Lame de scie | Moistiquaire | Ustensile | Tous les objets coupants ou tranchants

ÉCOCENTRE

Aérosol | Batterie d'auto | Bonbonne de propane
Broche en métal | Chaudron, couvercle et casserole | Centre
Contenant de peinture ou autre produit dangereux | Corde à linges | Extincteur
Fil électrique | Grille-pain | Moule à gâteau | Objet de métal de plus de 2 kg
Outillage divers | Peint appareil électrique | Pile



PLASTIQUE RIGIDE

BAC DE RECYCLAGE

Contenants
Bouteille d'eau, jus ou boisson
Bouteille de produit nettoyant
Bouteille de produits personnels
Bouteille de produits pour lessive
Contenant de crème glacée
Contenant de crème pour le corps
Contenant de yogourt ou margarine
Couvercle et bouchon en plastique
Pot d'aliments divers (beurre d'arachides, mayonnaise, etc.)
Seau en plastique

BAC DE DÉCHETS

Tous les articles en plastique non codés
Assiette et ustensile jetable | Balle de golf, de tennis
Bayou d'arrosage | Bidonnet | Carabine | CD, DVD et boîtes
Centre en plastique | Contenant de yogourt en format individuel
Corde (de tous types) | Emballage moulé | Plat de cuisine (type Tupperware)
Produit biomédical (tubulure, poche de serum, etc.)
Rasoir jetable | Sapin artificiel | Stores | Styromousse (tous types)
Tête de dentifrice ou de produit cosmétique
Tuyau de plomberie rigide ou souple (ABS, PVC, PE)



ÉCOCENTRE

Contenant d'huile à moteur | Contenant pour l'essence
Contenant de produit dangereux | Jouet en plastique | Revêtement de vinyle
Tubulure d'habillage

DIVERS

ÉCOCENTRE

Accessoire de jardin, de décoration, de cuisine
Accessoire de sport et loisir
Ampoule fluocompacte et tube fluorescent
Armoire et comptoir
Bain, douche, toilette
Barbecue | Batterie d'auto et pneus
Bonbonne de propane | Bois

Brique, béton et pierre | Chauffe-eau
Climatiseur, congélateur, réfrigérateur et micro-ondes
Contenants de peinture, d'huile ou autres produits dangereux
Electroménager | Huile de friture | Huile mécanique
Jeu et jouet | Matelas et sommier
Matériaux de construction
Matériel électronique et informatique

**Utilisez gratuitement un
des 4 écocentres de la région !**



MATIÈRES ORGANIQUES

Au Tamlanouata,
composter ça compte !

COMPOSTEUR DOMESTIQUE

Résidus de fleurs et de jardinage
Feuilles mortes
Résidus alimentaires d'origine
végétale seulement
Café | Farine, sucre et
autres aliments en poudre
Fruits, légumes, pelures
Pains, pâtisseries et céréales
Plats alimentaires, légumineuses et riz
Tartinades, confitures, condiments



POINT D'APPORT VOLONTAIRE DE MATIÈRES ORGANIQUES

Aliments froids, en sauce ou liquide | Écales de noix et noyaux de fruits
Filtres à café et sachets de thé | Graisses animales et végétales
Os, arêtes, coquilles et coquilles | Oufs, gâteaux, biscuits, bonbons
Poissons et fruits de mer | Produits laitiers | Viandes et volailles
Ainsi que tout ce qui peut aller dans un composteur

**Connaissez-vous l'herbicyclage et le feuillicyclage ?
Plus d'infos : ridd.ca**



DÉPÔT MUNICIPAL | ÉCOCENTRE

Pelouse | Résidus de déchaumage | Feuilles mortes
Verreux et terre d'emportage
Copeaux et bran de scie de bois naturel
Arbustes | Arbres de Noël | Résidus d'élagage et taille d'arbre

À tous les agriculteurs de la MRC de Témiscouata



Objet : Projet-pilote - Dépôt et recyclage des plastiques agricoles

Jusqu' alors, il n' existait pas de service de recyclage des plastiques agricoles dans la région et tous ces plastiques étaient mis aux déchets. Une récente étude en estime la quantité enfouie au Témiscouata à 72,4 tonnes/an.

Récemment, le gouvernement du Québec a instauré de nouvelles règles afin qu' ils ne soient plus enfouis car ils posent de nombreux problèmes dans les lieux d' enfouissement alors qu' il existe maintenant des usines de recyclage pour ce type de plastique.

Actuellement, les orientations prises par le gouvernement et AgriRÉCUP, l' organisme responsable de ce recyclage, n' ont pas prévu de système de collecte mais plutôt un fonctionnement par points de dépôt.

Dans le Témiscouata, la RIDT a prévu la mise en place de 5 points de dépôt réservés aux agriculteurs. Des représentants du Syndicat de l' UPA de Témiscouata ont pris part à la réflexion pour arrimer au mieux ce projet dans ce contexte.

Le fonctionnement est assez simple et permettra à tous les agriculteurs participants de diminuer de manière importante leur quantité de déchets présentés à la collecte.



Il suffira de secouer le mieux possible les plastiques, de les placer par catégorie dans de gros sacs transparents (fournis gratuitement) et d' apporter ces sacs au point de dépôt le plus proche quand vous le souhaitez.

À noter qu' il s' agit d' un nouveau service gratuit établi sur une base de participation volontaire.

Une fois envoyés à l' usine de recyclage, les plastiques seront nettoyés et mis en granule pour être réutilisés dans la production de nouveaux produits.

La gestion des matières résiduelles, les collectes et l' enfouissement coûtent de plus en plus cher aux municipalités, citoyens et entreprises et la mise en place de ce nouveau service répond donc à plusieurs enjeux :

- Éviter l' enfouissement de matières plastiques maintenant recyclables
- Permettre aux agriculteurs l' accès à un point de dépôt assez proche des exploitations agricoles
- Recycler les matières qui ont été triées et déposées





Rappelons que ce projet est sur une base volontaire pour le moment. Cependant, étant donné les orientations prises par le gouvernement, une généralisation du système est à prévoir dans les prochaines années.

Pour toutes les informations sur les adresses des points de dépôts les plus proches de chez vous et les consignes à respecter pour l'approvisionnement en sacs et le tri, consultez le document accompagnant ce courrier.

D'avance, nous vous remercions de votre intérêt et votre participation.

Dès maintenant, si vous souhaitez participer gratuitement à ce nouveau projet, contactez M. Maxime Groleau à la RIDT au (418) 853-2220 poste 2.

Au Témiscouata, la gestion des matières résiduelles, c'est l'affaire de tous.



Exemple du point de dépôt à l'écocentre secteur Squatec

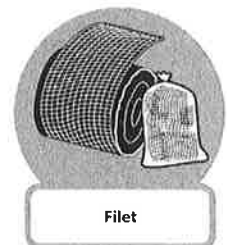


À partir du 1^{er} avril 2023,

- aucun plastique agricole ne sera accepté dans les écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et Pohénégamook
 - tous les plastiques agricoles apportés dans les écocentres de Dégelis et Saint-Michel-du-Squatec devront obligatoirement être triés et mis en sacs selon les consignes mentionnées précédemment.
- Dans le cas contraire, des frais d'enfouissement seront applicables.*

Fonctionnement et consignes pour le recyclage des plastiques agricoles au Témiscouata

Pour un recyclage efficace, il est très important de respecter les étapes de tri car seuls les plastiques bien secoués, triés et séparés par catégories sont acceptés.



Voici les plastiques agricoles concernés par le recyclage

- Emballages de balles rondes ou carrées
- Emballages en tube (boudin)
- Toiles de plastique (silo fosse)
- Toiles pour ensilage
- Ficelles - Cordes
- Filets*
- Petits sacs de semences, pesticides et fertilisants
- Gros sacs de vrac de semences, pesticides et fertilisants

Une procédure facile en quelques étapes

1. Contactez la RIDT au (418) 853-2220 poste 2 pour vous inscrire
2. Recevez gratuitement les sacs AgriRÉCUP et les affiches de tri
3. Triez chaque type de plastique selon les consignes pour ne pas mélanger certaines matières dans les sacs.
4. Enlevez le maximum de débris en secouant les plastiques.
5. Placez chaque type de plastique dans un sac AgriRÉCUP
6. Refermez solidement le sac pour qu'il ne s'ouvre pas
7. Inscrivez le nom de la ferme sur le sac
8. Apportez les sacs au point de dépôt.

5 points de dépôt des plastiques agricoles au Témiscouata

- Écocentre Dégelis 297, route 295 à Dégelis (418) 853-2172
- Écocentre Squatec 90, route 295 nord à Saint-Michel-du-Squatec (418) 855-5484
- Ferme Prés & Monts 716, rang des Prés-Verts à Pohénégamook (passez par l'entrée du bas)
- Ferme de la Vallée 188, 4^e rang à Témiscouata-sur-le-Lac (Notre-Dame-du-Lac) (418) 714-3883
Pierre-Luc Beaulieu
- À venir Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Aucune autre matière n'est acceptée. Tous les plastiques apportés doivent être ensachés, rien en vrac à l'exception des BigBag mis en paquets de 5 ou 6.

** pour le moment, les sacs de filets seront accumulés par la RIDT en attendant de trouver un moyen de les recycler ou les valoriser.*

À partir du 1^{er} avril 2023,

- aucun plastique agricole ne sera accepté dans les écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et Pohénégamook
- tous les plastiques agricoles apportés dans les écocentres de Dégelis et Saint-Michel-du-Squatec devront obligatoirement être triés et mis en sacs selon les consignes mentionnées précédemment.
Dans le cas contraire, des frais d'enfouissement seront applicables.